

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires

08 / 0265

N° /MINESUP/DAOU/SDAE/SBA/BBA

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

Department of Student Assistance and  
Welfare

Yaoundé, le

17 JUN 2016

## COMMUNIQUE INTERNE

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :**

Le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire met à la disposition du Gouvernement camerounais 09 bourses d'études universitaires dans les domaines suivants : Médecine, Sciences et Techniques, Science de la Matière, 01 bourse dans le domaine des transports et 03 bourses dans les affaires religieuses au titre de l'année académique 2016-2017.

### I- Critères d'éligibilité :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat scientifique ou technique (sessions 2015) obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 15.35/20 pour la Médecine et la Chirurgie dentaire
- Avoir une note supérieure ou égale à 12.50/20 pour les Sciences et Techniques et les Sciences de la Matière ;
- Jouir d'une parfaite santé physique et mentale ;
- Etre âgé de 25 ans au plus.

### II- Composition du dossier :

- 1- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur;
- 2- Un formulaire dûment rempli disponible au MINESUP (Immeuble Ministériel n°2, 15<sup>e</sup> étage, porte 1504) ;
- 3- Une lettre de motivation ;
- 4- Une copie d'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- 5- Un certificat de nationalité ;
- 6- Copies certifiées conformes des diplômes BEPC, Probatoire, Baccalauréat assortis des relevés de notes ;
- 7- Des bulletins de notes des classes de : 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Tle ;

- 8- Un certificat médical et un dossier médical validé par le Professeur NJOYA OUDOU ou le Docteur NGAH Carine;
- 9- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport ;
- 10- 4photos 4x4 récentes ;
- 11- Une enveloppe format A4.

Les dossiers complets en deux exemplaires (01 original et 01 photocopie) seront reçus au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15<sup>e</sup> étage, Porte 1504 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016 à 15h30, délai de rigueur.

**NB** : Les dossiers incomplets seront rejetés.

**Copie :**

- CAB/MINESUP
- SG/MINESUP
- IGS, IGA
- CELCOM
- UNIVERSITES D'ETAT
- CHRONO/Archives



*Jacques Fame Ndonga*